

## La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2021

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2021, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2021, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com), sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

**TORONTO (ONTARIO) – (le 4 août 2021)** – La Financière Sun Life inc. (TSX: SLF) (NYSE: SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2021. Le bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre s'est établi à 900 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent<sup>1)</sup> s'est établi à 883 M\$.

« La Sun Life a affiché de solides résultats au deuxième trimestre grâce à une progression dans ses quatre piliers. Ces résultats reflètent notre capacité de réaliser notre stratégie, l'importance de la santé et de la sécurité financière pour nos Clients et nos efforts soutenus pour améliorer nos capacités numériques », a déclaré Kevin Strain, président et futur chef de la direction de la Sun Life.

« Au nom de nos employés, conseillers et partenaires du monde entier, je tiens à remercier Dean Connor, qui prendra sa retraite le 6 août après 15 années couronnées de succès à la Sun Life, dont 10 ans à titre de chef de la direction. M. Connor a bâti de solides assises pour l'avenir, notamment en nous taillant une place sur le marché de la gestion d'actifs alternatifs et en assurant la croissance en Asie. Il a placé le Client au cœur de notre stratégie, qui prévoit notamment l'accélération de notre transformation numérique et l'innovation à l'échelle de l'entreprise. Sa plus grande réalisation en tant que dirigeant est certainement d'avoir fait rayonner notre personnel et notre culture. Nous lui présentons tous nos meilleurs vœux. » conclut M. Strain.

		Résultats trimestriels		Cumul annuel	
Rentabilité		T2 21	T2 20	2021	2020
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	900	519	1 837	910
	Bénéfice net sous-jacent <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	883	739	1 733	1 509
	Bénéfice par action déclaré <sup>2)</sup> (en dollars)	1,53	0,88	3,12	1,55
	Bénéfice par action sous-jacent <sup>1), 2)</sup> (en dollars)	1,50	1,26	2,95	2,57
	Rendement des capitaux propres déclaré <sup>1)</sup>	16,3 %	9,4 %	16,5 %	8,3 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent <sup>1)</sup>	16,0 %	13,4 %	15,5 %	13,7 %
Croissance		T2 21	T2 20	2021	2020
	Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	710	619	1 440	1 395
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1), 3)</sup> (en millions de dollars)	55 013	56 638	120 975	116 542
	Valeur des affaires nouvelles <sup>1), 4)</sup> (en millions de dollars)	284	206	562	459
	Actif géré <sup>1), 3)</sup> (en milliards de dollars)	1 361	1 131	1 361	1 122
Solidité financière		T2 21	T4 20		
	Ratio du TSAV <sup>5)</sup> (à la clôture de la période)				
	Financière Sun Life inc.	147 %	147 %		
	Sun Life du Canada <sup>6)</sup>	125 %	127 %		
	Ratio de levier financier <sup>1)</sup> (à la clôture de la période)	24,7 %	23,5 %		

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour la période close le 30 juin 2021 (le « rapport de gestion du T2 2021 »).

<sup>2)</sup> Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

<sup>3)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

<sup>4)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation de la valeur des affaires nouvelles pour les contrats collectifs aux États-Unis. Les montants des périodes précédentes ont été mis à jour pour refléter ce changement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

<sup>5)</sup> Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T2 2021.

<sup>6)</sup> La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

## Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T2 2021 et le T2 2020)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) <sup>1)</sup>			Souscriptions d'assurance <sup>1)</sup>			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine <sup>1), 2)</sup>		
	T2 21	T2 20	Variation	T2 21	T2 20	Variation	T2 21	T2 20	Variation	T2 21	T2 20	Variation
Canada	404	117	245 %	290	281	3 %	196	151	30 %	3 825	2 608	47 %
États-Unis	157	118	33 %	165	123	34 %	191	228	(16) %	—	—	—
Gestion d'actifs	221	223	(1) %	311	259	20 %	—	—	—	47 164	51 575	(9) %
Asie	143	126	13 %	152	144	6 %	323	240	35 %	4 024	2 455	64 %
Organisation internationale	(25)	(65)	n.s. <sup>3)</sup>	(35)	(68)	n.s. <sup>3)</sup>	—	—	—	—	—	—
Total	900	519	73 %	883	739	19 %	710	619	15 %	55 013	56 638	(3) %

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2021.

<sup>2)</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

<sup>3)</sup> Non significatif.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 900 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 381 M\$ comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux variations des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 883 M\$, en hausse de 144 M\$, ou 19 %, en raison de la croissance des affaires, de la diminution du taux d'imposition effectif<sup>1)</sup> et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable du change, la baisse des activités de placement et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges. Pendant le deuxième trimestre de 2021, l'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 70 M\$ et de 75 M\$, respectivement. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 16,3 % au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 9,4 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Notre rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 16,0 %, comparativement à 13,4 % au deuxième trimestre de 2020. La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 147 % et une trésorerie et d'autres actifs liquides de 3,2 G\$.

Le 30 juin 2021, la FSL inc. a émis des billets de la série 2021-1 d'un capital de 1 G\$. Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de la Compagnie, ce qui pourrait comprendre des investissements dans des filiales, le remboursement de dettes et d'autres placements stratégiques.

Le 29 septembre 2021, nous avons l'intention de racheter la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 1, à dividende non cumulatif représentant un montant de 400 M\$ et la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 2, à dividende non cumulatif représentant un montant de 325 M\$. Les rachats sont assujettis à l'approbation des organismes de réglementation et seront financés au moyen de la trésorerie et des autres actifs liquides existants de la FSL inc. Ces rachats se traduiront par une réduction d'environ trois points et deux points de pourcentage du ratio du TSAV et du ratio de levier financier de la FSL inc., respectivement. Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada demeurera inchangé.

### Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 404 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 287 M\$ comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux variations des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 290 M\$, en hausse de 9 M\$, ou 3 %, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, de la croissance des affaires et des comportements des titulaires de contrat, partiellement contrebalancés par la baisse des activités de placement et les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité. Les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité aux Garanties collectives (« GC ») sont demeurés en grande partie stables par rapport à l'exercice précédent, les avantages tirés des mesures de fixation des prix pour l'invalidité de longue durée ayant été contrebalancés par la hausse des règlements de frais dentaires et de frais paramédicaux, reflétant une activité réduite au cours de l'exercice précédent en raison du confinement imposé à cause de la COVID-19.

Les souscriptions d'assurance au Canada se sont chiffrées à 196 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 45 M\$, ou 30 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont établies à 3,8 G\$, en hausse de 1,2 G\$ ou 47 %, en raison de l'augmentation des souscriptions de titres de fonds communs de placement et de titres de FPG Sun Life<sup>2)</sup> et de l'augmentation des souscriptions enregistrées aux Régimes collectifs de retraite (« RCR ») reflétant les affaires conservées, ainsi que du nombre accru de regroupements et de transferts d'actifs.

<sup>1)</sup> Le bénéfice net sous-jacent de l'exercice précédent comprend un ajustement défavorable lié aux déclarations antérieures au Canada, ainsi qu'une diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt.

<sup>2)</sup> Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life.

Nous continuons de placer les Clients au cœur de tout ce que nous faisons et de simplifier leurs interactions avec nous. Ce trimestre, nous avons amélioré nos modèles prédictifs de tarification grâce aux données et à l'analytique avancée. Les Clients âgés de 18 à 40 ans peuvent désormais obtenir une couverture d'assurance-vie allant jusqu'à 5 M\$ sans tests de laboratoire, ce qui rehausse l'expérience Client et procure une souplesse accrue.

## Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 157 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 39 M\$, ou 33 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 165 M\$, en hausse de 42 M\$, ou 34 %, en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, de la morbidité et du crédit ainsi que de l'augmentation des activités de placement, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et par un profit lié à la résolution d'un litige comptabilisé à l'exercice précédent. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité se sont améliorés en raison de la baisse des règlements liés à la COVID-19 au titre de l'assurance collective et des résultats favorables enregistrés au chapitre des règlements à la Gestion des affaires en vigueur. Les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité sont attribuables aux affaires d'assurance-maladie en excédent de pertes. Ils ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de l'invalidité de courte durée et par la hausse des règlements de frais dentaires comparativement à une activité réduite au cours de l'exercice précédent en raison du confinement imposé à cause de la COVID-19. La marge après impôt des GC<sup>1)</sup> des quatre derniers trimestres s'est établie à 8,5 % au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 7,5 % au deuxième trimestre de 2020.

Les souscriptions d'assurance aux États-Unis se sont établies à 191 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en baisse de 37 M\$, ou 16 %, par rapport à la période correspondante de 2020, reflétant la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions d'assurance collective.

Nous aidons les Clients à se procurer la couverture dont ils ont besoin, grâce à nos nouvelles solutions et à nos capacités numériques. Au deuxième trimestre, FullscopeRMS a annoncé la bonification de son offre de soins de santé complémentaires afin de couvrir plus de dépenses à la charge des Clients. Nous avons également augmenté les capacités du centre de santé dentaire en ligne, qui permet aux Clients d'obtenir une estimation des coûts de soins dentaires et des conseils à distance de la part de dentistes autorisés. De plus, le nouveau programme de gestion des absences de base que nous avons lancé en janvier a déjà généré des ventes qui procurent une couverture à plus de 20 000 participants. Les améliorations apportées aux services numériques permettent de soumettre des demandes de règlement au titre de ce programme plus efficacement. Le nombre de demandes présentées en ligne a augmenté de 36 % comparativement à un an plus tôt.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Sun Life a conclu son acquisition de Pinnacle Care International, Inc. (« PinnacleCare »), qui intégrera notre secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis. PinnacleCare propose des services de navigation dans le système de santé et d'intelligence médicale, qui améliorent l'expérience, les coûts et les résultats à la fois pour l'employé et l'employeur.

## Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 221 M\$ au deuxième trimestre de 2021, demeurant stable par rapport à la période correspondante de 2020, la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et l'incidence de 21 M\$ découlant de la modification du taux d'imposition au Royaume-Uni<sup>2)</sup> pour Gestion SLC ayant été contrebalancées par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 311 M\$, en hausse de 52 M\$, ou 20 %, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen à la MFS, partiellement contrebalancée par la hausse des charges liées à la rémunération variable à la MFS. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS<sup>1)</sup> s'est établi à 39 % au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 36 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre avec un actif géré de 989 G\$, qui se composait d'un actif de 820 G\$ (662 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 169 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS a déclaré des sorties nettes de 7 G\$ (6 G\$ US) et Gestion SLC a déclaré des rentrées nettes de 8 G\$ au deuxième trimestre de 2021. Les rentrées nettes de Gestion SLC se composent de versements de Clients et de capitaux mobilisés totalisant 11 G\$, dont environ 10 G\$ génèrent des produits tirés des honoraires, partiellement contrebalancés par des sorties de 4 G\$ attribuables des retraits de Clients.

Au deuxième trimestre de 2021, 96 %, 61 % et 93 % de l'actif s'inscrivent dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Durant le trimestre, BentallGreenOak (« BGO ») a atteint la 5<sup>e</sup> place du classement PERE<sup>3)</sup> 100, qui classe les gestionnaires de fonds selon le montant de capital institutionnel réuni au cours des cinq dernières années. BGO a aussi publié son *Sommaire du rapport sur la responsabilité d'entreprise 2021* et continue de trôner au sommet des palmarès dans le Global Real Estate Sustainability Benchmark (« GRESB »).

<sup>1)</sup> Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2021.

<sup>2)</sup> Les montants ont trait à la *Finance Act* du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation sera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 (« modification du taux d'imposition au Royaume-Uni »). Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat » de notre rapport de gestion du T2 2021.

<sup>3)</sup> Private Equity Real Estate (« PERE »).

## Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 143 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 17 M\$, ou 13 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence améliorée des marchés, reflétant les variations favorables des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par le ralentissement sur les marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 152 M\$, en hausse de 8 M\$, ou 6 %, en raison de la croissance des affaires, de l'augmentation des profits tirés des affaires nouvelles et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, l'incidence du change et la hausse du taux de mortalité pour notre coentreprise en Inde, reflétée dans les autres résultats<sup>1)</sup>.

Les souscriptions d'assurance en Asie se sont chiffrées à 323 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 83 M\$, ou 35 %, comparativement au deuxième trimestre de 2020, en raison des souscriptions enregistrées à la Division International, aux Philippines et au Vietnam, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions à Hong Kong. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine en Asie se sont chiffrées à 4,0 G\$, en hausse de 1,6 G\$, ou 64 %, en raison des souscriptions de titres de fonds communs de placement en Inde, des souscriptions de titres de créances négociables à court terme aux Philippines et des affaires du secteur des régimes de retraite de Hong Kong.

Nous sommes résolu à fournir des conseils financiers de premier ordre, et en ce sens, nous avons établi une relation avec la *MDRT Academy*<sup>2)</sup>, une association qui aide les spécialistes de la finance à accélérer leur cheminement professionnel. Ce nouveau partenariat s'inscrit en complément du programme de formation des meilleurs conseillers de la Sun Life Asie, *Brighter Academy*. Nous sommes toujours à la poursuite d'un objectif : avoir les conseillers les plus respectés du secteur. Ayant des conseillers de plusieurs pays qui se sont inscrits à la *MDRT Academy*, la Sun Life est la société comprenant le plus de membres jusqu'à maintenant. Au Vietnam, en raison de la croissance rapide des affaires de nos partenariats en bancassurance et de la réussite de nos agences, la Sun Life est désormais le 4<sup>e</sup> fournisseur de services de bancassurance et le 6<sup>e</sup> assureur vie en importance, selon les ventes. À Hong Kong, nos fonds de prévoyance obligatoires continuent de surclasser le marché et nous sommes maintenant au 1<sup>er</sup> rang selon les rentrées nettes et au 3<sup>e</sup> rang selon l'actif géré<sup>3)</sup>.

## Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 25 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en baisse de 40 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la variation de 33 M\$ de la perte nette sous-jacente. La perte nette sous-jacente s'est établie à 35 M\$, en baisse de 33 M\$ par rapport à la période correspondante de 2020, en raison de la diminution du taux d'imposition effectif<sup>4)</sup>, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, par la diminution des profits sur les capitaux de lancement et par la baisse des activités de placement au Royaume-Uni.

<sup>1)</sup> Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

<sup>2)</sup> Million Dollar Round Table (« MDRT »).

<sup>3)</sup> Le classement de MPF Ratings Ltd. se fonde sur les flux et l'actif des fonds de prévoyance obligatoires d'un promoteur au 30 juin 2021.

<sup>4)</sup> Le bénéfice net sous-jacent de l'exercice précédent comprend un ajustement défavorable lié aux déclarations antérieures au Canada, ainsi qu'une diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt.

## Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2021 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 5 août 2021 à 15 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, regarder les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, rendez-vous au [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) et cliquez sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com) jusqu'à la clôture du deuxième trimestre de 2022. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 602-563-8756 (appels internationaux) ou le 1-877-658-9101 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et entrez le code de conférence 8495408. Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 5 août 2021 à 18 h, heure de l'Est, jusqu'à 18 h, heure de l'Est, le jeudi 19 août 2021, en composant le 404-537-3406 ou le 1-855-859-2056 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 8495408.

### Renseignements pour les médias :

Mylène Bélanger

Conseillère principale, relations publiques

Téléphone : 438-341-3884

[mylene.belanger@sunlife.com](mailto:mylene.belanger@sunlife.com)

### Renseignements pour les investisseurs :

Yaniv Bitton

Vice-président, chef des relations avec les investisseurs et des marchés financiers

Téléphone : 416-979-6496

[relations.investisseurs@sunlife.com](mailto:relations.investisseurs@sunlife.com)

## Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, sont disponibles à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du T2 de 2021, dans notre rapport de gestion annuel et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

### 1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également les effets du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
  - i. certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
  - ii. les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
  - iii. les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
  - iv. d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 21	T1 21	T2 20	2021	2020
Bénéfice net déclaré	900	937	519	1 837	910
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	95	67	105	162	(198)
Incidence du risque de corrélation	4	5	(46)	9	(103)
Incidence des marchés des actions	99	72	59	171	(301)
Incidence des taux d'intérêt <sup>1)</sup>					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(50)	161	(123)	111	(210)
Incidence des variations des écarts de taux	(10)	(8)	(72)	(18)	55
Incidence des variations des écarts de swap	24	(12)	(10)	12	29
Incidence des taux d'intérêt	(36)	141	(205)	105	(126)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	28	(4)	(41)	24	(53)
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	91	209	(187)	300	(480)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	2	(4)	5	(2)	(48)
Autres ajustements					
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(52)	(44)	(24)	(96)	(14)
Acquisitions, intégrations et restructurations <sup>2), 3)</sup>	(13)	(74)	(14)	(87)	(56)
Autres <sup>4), 5)</sup>	(11)	—	—	(11)	(1)
À déduire : Total des autres ajustements	(76)	(118)	(38)	(194)	(71)
Bénéfice net sous-jacent	883	850	739	1 733	1 509
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,53	1,59	0,88	3,12	1,55
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	0,16	0,37	(0,32)	0,50	(0,82)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	(0,01)	0,01	—	(0,08)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,09)	(0,08)	(0,04)	(0,16)	(0,02)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,02)	(0,13)	(0,03)	(0,15)	(0,10)
Autres (en dollars)	(0,02)	—	—	(0,02)	—
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	(0,01)	—	—	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,50	1,45	1,26	2,95	2,57

<sup>1)</sup> Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

<sup>2)</sup> Les montants ont trait aux coûts d'acquisition liés à l'acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (l'« acquisition de BGO »), à l'acquisition d'une participation majoritaire dans InfraRed Capital Partners (l'« acquisition d'InfraRed ») et à l'acquisition d'une participation majoritaire dans Crescent Capital Group LP (l'« acquisition de Crescent »), y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 13 M\$ et de 14 M\$ au deuxième et au premier trimestres de 2021, respectivement (11 M\$ et 10 M\$ au deuxième et au premier trimestres de 2020, respectivement).

<sup>3)</sup> La charge de restructuration de 57 M\$ au premier trimestre de 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau (20 M\$ et 28 M\$ pour le quatrième et le premier trimestres de 2020, respectivement).

<sup>4)</sup> Les montants ont trait à la *Finance Act* du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation sera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$ pour le deuxième trimestre. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », du rapport de gestion du T2 de 2021.

<sup>5)</sup> Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 1 M\$ au premier trimestre de 2020.

## 2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

**Rendement des capitaux propres.** Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

**Ratio de levier financier.** Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

**Ratio de distribution.** Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

**Souscriptions.** Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées aux RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, à la Division International et à Hong Kong; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les flux bruts provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Nous présentons les souscriptions en excluant l'incidence du change afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin de tenir compte des engagements en capitaux non appelés qui n'étaient pas inclus précédemment. Ce changement permettra d'uniformiser l'actif géré de Gestion SLC avec les conventions du marché appliquées pour les différentes catégories d'actifs. Nous avons mis à jour les montants présentés pour tous les trimestres de 2020 afin de refléter ce changement de méthode. Après le quatrième trimestre de 2020, les augmentations et les diminutions des capitaux mobilisés, y compris des engagements en capitaux non appelés et du levier financier, pour les produits susmentionnés seront reflétées dans les flux bruts, les sorties et les flux nets, selon le cas. Les flux bruts sont une composante des souscriptions de parts de fonds gérés et du total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine. Les distributions versées à des Clients en raison de la vente d'actifs sous-jacents de fonds à capital fixe ne seront plus présentées dans les flux nets.

**Valeur des affaires nouvelles.** La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la valeur des affaires nouvelles reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation des contrats collectifs aux États-Unis qui sont vendus ou renouvelés avec une date d'entrée en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier, de sorte que la valeur des affaires nouvelles pour ces contrats sera comptabilisée dans l'exercice précédent plutôt qu'au premier trimestre, afin qu'elle coïncide avec le moment choisi pour présenter les renouvellements et les souscriptions d'assurance aux États-Unis. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

**Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS.** Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis.** Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

**Incidence du change.** Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

**Modifications des hypothèses et mesures de la direction.** Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

**Autres.** La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les bénéfices prévus pour les contrats collectifs aux États-Unis comprennent les profits auparavant classés comme tirés des affaires nouvelles, ce qui permet d'uniformiser la présentation des sources de bénéfices des activités d'assurance collective au sein de différentes organisations. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.



## Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos engagements en matière de placements durables; iii) les énoncés se rapportant à notre intention de racheter, le 29 septembre 2021, la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 1, à dividende non cumulatif représentant un capital de 400 M\$ émises par la FSL inc. ainsi que la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 2, à dividende non cumulatif représentant un capital de 325 M\$ émises par la FSL inc., y compris les changements connexes du ratio du TSAV et du ratio de levier financier de la FSL inc.; iv) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie, v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités dans le rapport de gestion du T2 de 2021 aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière » et H, « Gestion du risque », et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2020 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à de nombreux risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** - les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** - les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** - les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** - les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** - les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** - la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** - les questions relatives à la COVID-19, y compris la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19, à son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et les résultats de la Sun Life; aux risques liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

## À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2021, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1,36 billion de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.sunlife.com](http://www.sunlife.com).

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».